

# Hlm Infos

Journal édité par l'Office Public de l'Habitat de Castres

N°36



## ACTUALITES

**Rénovation du bâtiment  
des Arcades**

**Demande de logement  
social : dossier unique**

Page 2

## SOMMAIRE

- Bien choisir son abonnement "électricité" Page 3
- Conseils en cas de canicule Page 3
- Fête des Voisins édition 2011 Page 4

## Une cure de jeunesse pour le bâtiment des Arcades

*En partenariat avec la Ville de Castres, copropriétaire du bâtiment des Arcades, l'OPH a entrepris une importante rénovation de cet ouvrage situé Place Jean Jaurès.*

*Les travaux, qui dureront environ six mois porteront sur :*

- la restauration des façades : reconstitution des pierres et application d'un badigeon à la chaux ;*
- la réfection de la toiture : traitement de la charpente et pose d'un panneau de type "sous-tuiles" avec finition en tuiles canal ;*
- le remplacement des ardoises constituant le brisis ;*
- le remplacement de la zinguerie.*



*L'éclairage public du bâtiment sera déposé et reposé à l'identique. La Ville prend en charge la rénovation du clocheton.*

*Fin prévisionnelle des travaux pour novembre 2011.*

*Coût de l'opération: 482 500 euros.*

Depuis le 28 mars 2011, les démarches pour la recherche d'un logement social sont simplifiées : plus besoin de multiplier les dossiers auprès des différents organismes.

En effet, pour remplir une demande de logement social, il vous suffit désormais de compléter un seul et unique formulaire et de le déposer auprès du bailleur social de votre choix, muni d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour. Un numéro d'enregistrement unique sera alors attribué à votre dossier, qui permettra à tous les bailleurs du département de retrouver votre demande.



Dans un second temps, le demandeur fournira les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de son dossier. Pour plus de simplicité, leur liste a été limitée et harmonisée pour les organismes partout en France. Pour les demandes de mutation, la procédure est identique.

Avec ce nouveau dispositif, les démarches du demandeur sont plus simples et bénéficient d'un meilleur suivi.

## Dossier : Maîtriser son abonnement "électricité"



Le prix de votre abonnement "électricité" dépend de la puissance de votre compteur. Plus celle-ci est élevée, plus votre facture sera importante.

**I - Votre logement est équipé gaz naturel et dispose d'un chauffage collectif, un abonnement 3 kW suffit.**

L'abonnement 6 kW permet de faire fonctionner un appareil électrique supplémentaire.

L'abonnement 9 kW, plus onéreux, autorise le fonctionnement simultané de 2 appareils supplémentaires.

**II - Votre logement est équipé en "tout-électrique", un abonnement 6,9 kW suffit pour des petits logements (T1, T2, T3).**

Les abonnements 12, 15, 18 kW, plus coûteux, sont préconisés pour des logements de grande surface utilisant à la fois le chauffage électrique et plusieurs appareils électro-ménagers énergivores.



Quelques astuces vous permettront de minimiser vos besoins.

- ne faites pas fonctionner tous vos appareils simultanément,
- si vous avez un cumulus,

souscrivez un abonnement avec l'option "heures creuses".

L'eau chaude sera alors produite durant la nuit quand l'électricité coûte moins cher.



## Bon à savoir ...



**En période de fortes chaleurs ou de canicule**

**Personne âgée**  
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes. 
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...). 

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool. 

Je donne de mes nouvelles à mon entourage. 



**Enfant et adulte**  
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses. 
- Je ne reste pas en plein soleil. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 

Je ne consomme pas d'alcool. 

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même. 

Je prends des nouvelles de mon entourage. 



En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr ou 32 50 (la météo)

Pour plus d'informations :  
cellule "canicule" du CCAS :

**05 63 71 56 42**  
**ou 05 63 71 56 79**

En cas d'urgence :

**15 SAMU**  
**18 pompiers**  
**112 : n° urgence européen**

**En bref ...**  
**Stationnement des véhicules**

**PELOUSE  
INTERDITE**



La tentation est parfois grande de se garer sur la pelouse parce que l'on est plus près de l'entrée, parce que l'on est à l'ombre sous un arbre MAIS il est bon de rappeler que LES PELOUSES SONT INTERDITES AUX VEHICULES.

Les services de police font régulièrement le tour des immeubles et verbalisent les véhicules qui ne sont pas correctement stationnés.

Il vous est donc vivement recommandé de vous garer sur les emplacements réservés à cet effet.

# Fête des voisins 2011 !

1, rue des Boursiers



Lardailé

Lameilhé



Grâce aux efforts de quelques locataires, la Fête des Voisins 2011 a été l'occasion d'un moment de convivialité entre voisins.

Aussi, n'hésitez pas à nous adresser vos suggestions afin d'organiser au mieux les futurs rendez-vous au 05 63 62 61 00



Place Fagerie

Bisséous



Lameilhé



## Dernière minute.....

Fête du quartier de Laden qui a eu lieu le samedi 28 mai



## Barbecues

ATTENTION

DANGER !



Les grillades sont de saison, mais, pour des raisons de sécurité, n'oubliez pas qu' **il est interdit de faire des barbecues sur les balcons, terrasses et jardinets en immeuble collectif.**

## NOS AGENCES A VOTRE SERVICE

**LARDAILLE :**  
12, bvd Leclerc  
05.63.35.44.22

**annexe AILLOT-BISSEOUS :**  
11, rue des Lilas  
05.63.35.05.75

**LADEN - PETIT TRAIN :**  
4, impasse de Laden  
05.63.72.00.69

**CENTRE-VILLE :**  
17, rue d'Empare  
05.63.51.21.64

**LAMEILHE :**  
18, av F. Mitterrand  
05.63.59.25.88

### HLM INFOS

Ce numéro a été tiré à 2900 exemplaires - Directeur de la publication : Pascal Bugis, président de l'OPH de Castres  
Conception et réalisation : service communication OPH Castres - 28 bis, rue d'Empare - Castres Tél. 05 63 62 61 00  
Photogravure et impression : Imprimerie Couleurs d'Autan - Castres - Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2011

*hlm*  
CASTRES